

Communication de la Maire de Paris sur la rentrée scolaire 2016.

26/09/2016

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, c'est encore avec un temps de recul que nous examinons cette année les conditions dans lesquelles les écoliers, les collégiens parisiens ont repris le chemin de l'école. Si chaque rentrée est l'occasion pour Paris de réaffirmer son attachement à l'école républicaine, cette conviction doit être aujourd'hui portée avec une force particulière. Face aux événements tragiques qui ont frappé notre pays, le rôle de l'école est plus que jamais essentiel. À côté de sa mission d'apprentissage, l'école a vocation à former les citoyens de demain.

L'éducation est donc une priorité qui commande un engagement concret mobilisant 850 millions d'euros par an en dépenses de fonctionnement, de travaux et de personnels.

Nos objectifs restent la réussite éducative et l'épanouissement de tous les enfants, ainsi que le partage concret des valeurs de la République. Pour les atteindre, nous avons tout d'abord adopté cette année un nouveau projet éducatif territorial pour Paris, le PEDT, mais je préfère qu'on le décline parce qu'à force de parler par sigle, plus personne ne nous comprend. C'est le projet éducatif territorial pour Paris. Il a été signé avec nos partenaires, que sont l'Education nationale, la Préfecture et la Caisse des allocations familiales. Il a mobilisé, plus largement aussi, les acteurs du territoire, les associations, les parents d'élèves et les enfants eux-mêmes.

Ce nouveau cadre de référence privilégie donc la coopération entre les signataires pour l'ensemble des acteurs qui pourront facilement se l'approprier, mais aussi par un système de gouvernance construit intégrant pleinement l'échelon local. Avec ce nouveau projet fédérateur et ambitieux, nous renforçons encore une manière de faire innovante, souple et démocratique. Les acteurs impliqués pourront ainsi trouver une méthode pour déployer leurs actions, en les ciblant sur les besoins éducatifs des territoires et en les adaptant aux besoins spécifiques des enfants.

La complémentarité est également au cœur de ce nouveau projet éducatif territorial : complémentarité des différents temps de l'enfant, complémentarité des projets conduits, complémentarité entre le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire. Cette complémentarité doit être mise au service d'un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque jeune, avec une attention particulière portée aux enfants qui ont des besoins éducatifs spécifiques. Je pense notamment aux enfants en situation de handicap.

Nous voulons, enfin, associer encore davantage l'ensemble des acteurs et notamment les familles. Pour ces différents buts, nous disposons déjà de nombreuses ressources, que nous développerons et compléterons. Nous devons non seulement offrir une meilleure reconnaissance aux professionnels, mais également renforcer leurs qualifications et leur formation.

Cette année, notre collectivité fait aussi le choix de faire participer activement les jeunes Parisiens à la vie de leur ville. C'est dans ce cadre que près de 75.000 enfants et adolescents disposent

aujourd'hui de la carte citoyenne-citoyen de Paris. L'éducation à la citoyenneté doit d'abord s'incarner dans des projets qui permettent aux enfants de s'exprimer sur les sujets qui les concernent. C'est en particulier le sens de la mise en œuvre du budget participatif des écoles et des collèges doté de 10 millions d'euros. 300 écoles élémentaires et 19 collèges ont participé à cette expérience démocratique unique, soit plus de 66.000 jeunes Parisiens qui ont déjà participé au budget participatif de 2016. Les résultats des votes par école seront communiqués le 5 octobre prochain et, bien entendu, tous les projets choisis seront réalisés.

Les enfants et les adolescents doivent aussi prendre une part active aux grands rendez-vous parisiens. Après avoir été associés à l'Euro 2016, ils seront, cette année, au cœur de notre candidature aux Jeux Olympiques et paralympiques. Le programme d'accompagnement permettra de développer l'accès à la pratique sportive, de faire découvrir l'histoire des Jeux, de transmettre l'esprit et les valeurs de l'olympisme. Un grand nombre d'initiatives y contribueront, qu'il s'agisse de l'organisation de tournois ou de l'utilisation de matériel pédagogique.

Enfin, parce que les jeunes sportifs doivent pouvoir mener de front une pratique intense liée à leur discipline et une scolarité réussie, je vous félicite que l'Académie de Paris mette en place un plan pour développer l'aménagement du temps scolaire pour les sportifs. Mis en place progressivement à partir de cette rentrée, il sera étendu à l'ensemble de l'académie à la rentrée 2017. D'ailleurs, j'espère qu'au-delà de Paris, beaucoup de jeunes petits Français auront accès à ce type de dispositif. Je peux vous dire que cette mesure est particulièrement bienvenue et regardée avec bienveillance, notamment au sein du monde olympique.

La troisième grande priorité de cette année est la prévention du décrochage scolaire. Nous devons agir à tous les niveaux. Paris développe, tout d'abord, des dispositifs spécifiques avec une attention accrue portée sur les quartiers "politique de la ville" et d'éducation prioritaire. Ainsi, le dispositif "Action collégiens", les clubs ludothèques ou encore l'offre de séjours spécialisés, sont des actions concrètes destinées aux quartiers "politique de la ville" et qui voient notre engagement budgétaire particulièrement marqué. Je tiens à le dire ici parce que, souvent, on n'en parle pas et certains, parce que l'on n'en parle pas, pensent que cela n'existe pas. Mais, pourtant, c'est bien un choix politique délibéré de notre Assemblée et de notre Exécutif que de renforcer les quartiers prioritaires, notamment à partir de l'éducation.

Nous renforçons également notre partenariat avec l'Education nationale et avec l'Etat dans le cadre de ce nouveau plan, mais également au sein du groupement d'intérêt public pour la réussite éducative, en proposant notamment des parcours individualisés aux élèves en difficulté, dont près de 1.400 enfants bénéficient déjà chaque année.

Nous continuons, bien sûr, également, à soutenir les associations investies dans ce domaine et à développer l'aide à la parentalité, le lien avec les familles étant fondamental pour accompagner l'enfant dans un parcours de réussite. Le dispositif "Paris collèges familles" sera ainsi étendu à quatre nouveaux collèges cette année.

Enfin, l'orientation et la découverte du monde professionnel joue un rôle essentiel dans la prévention du décrochage. Qu'il s'agisse des stages proposés par la Ville et ses partenaires, de l'ouverture d'une nouvelle plateforme numérique ou encore d'options "start-ups", nous agissons pour ouvrir les jeunes au monde du travail, de l'entreprise et de l'innovation. L'année dernière, 3.000 jeunes collégiens avaient bénéficié de cette option start-up dans toutes les "start-ups" de notre écosystème, si performant.

Pour atteindre ces ambitions, nous devons garantir les moyens matériels et humains nécessaires.

Nous avons ainsi continué cette année de mobiliser les moyens financiers afin de développer, d'entretenir et d'embellir notre patrimoine scolaire en y ajoutant toujours davantage les élèves.

Une nouvelle école maternelle a ouvert ses portes dans le 18^e arrondissement pour répondre aux besoins scolaires du secteur des Poissonniers.

La sécurité de nos écoles est plus que jamais une priorité aussi et, après les terribles attentats qui ont frappé Paris, notre ville a consacré près de 40 millions d'euros aux travaux de sécurisation menant 1.200 chantiers, réalisant plus de 550 opérations de sécurisation, engageant des diagnostics de sécurité quand cela s'avère utile. Nous poursuivons cet effort et nous le poursuivrons autant que nécessaire.

En parallèle, la préparation et la formation des personnels sont indispensables. Là aussi, la mobilisation et la coordination avec l'Education nationale sont maximales pour que l'école reste un lieu d'apprentissage et de vie serein et préservé.

La mise en œuvre concrète d'une telle politique éducative repose également sur un investissement humain considérable. Je tiens d'ailleurs, à ce titre, à saluer l'engagement précieux des personnels municipaux qui, chaque jour, effectuent un travail remarquable.

C'est ainsi que les recrutements se poursuivent pour cette rentrée scolaire, avec 300 nouveaux adjoints d'animation et d'action sportive titulaires, ainsi que 200 agents contractuels.

Pour assurer aux écoliers un suivi médico-social de qualité, une cinquantaine de médecins de santé scolaire sont mobilisés, soit un médecin pour 2.200 élèves en moyenne.

Vous le savez, l'inscription aux centres de loisirs est devenue obligatoire. Elle se poursuivra à cette rentrée scolaire pour les mercredis après-midi.

Un bilan de la réforme sera fait au printemps prochain, comme notre Assemblée l'a prévu, à partir duquel d'éventuels ajustements seront mis en œuvre.

Je rappelle que cette réforme doit permettre de proposer des activités encore mieux adaptées à l'âge des enfants et de construire davantage de projets sur la durée. Je rappelle aussi que nous souhaitons que les parents inscrivent leurs enfants parce que cela permet de mieux gérer les ressources humaines et matérielles, mais qu'il faudra du discernement dans la mise en place de cette démarche d'inscription pour qu'il n'y ait pas un couperet qui tombe et que des parents qui n'auraient pas vu passer l'information soient mis en difficulté.

Outre la gestion du patrimoine scolaire, la Ville doit donner aux établissements scolaires les moyens de fonctionner.

Aux côtés des dotations, la Ville a initié un véritable dialogue de gestion avec l'équipe des 115 collèges parisiens, qui est amené à se poursuivre et à s'étendre, dans un esprit de coopération et d'équité.

Enfin, nous continuerons à œuvrer pour améliorer l'organisation de notre restauration scolaire. Nous voulons porter la part des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas à 50 % minimum pour tous les enfants d'ici à 2020, développer une politique d'achats plus efficace et améliorer les conditions de travail des agents qui y travaillent avec dévouement et qui doivent être soumis à des règles similaires.

Il ne peut pas y avoir, et sur la question du soutien aux achats pour le bio et sur la question de la gestion des personnels, des difficultés liées à des pratiques qui, parfois, posent problème. D'ailleurs, j'ai demandé à l'Inspection générale de la Ville de conduire une mission dans chacune des caisses des écoles des 20 arrondissements.

Mes chers collègues, avec un nouveau projet éducatif territorial, une association toujours plus étroite des enfants aux projets portés par Paris, l'année qui s'ouvre se veut à la fois innovante et respectueuse des valeurs fondatrices de l'école et de la République.

Toutefois, ces différents chantiers ne seraient rien sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Je veux saluer Alexandra CORDEBARD, mon adjointe, qui porte, avec beaucoup d'énergie et de réussite, ce grand projet éducatif pour les petits Parisiens. Je veux saluer, bien sûr aussi, l'engagement et le professionnalisme des personnels de la DASCO, les directeurs d'école, les principaux de collège, des enseignants, des personnels administratifs et techniques de l'Education nationale et aussi des personnels des caisses des écoles dont j'ai parlé il y a un instant.

Je me réjouis que cette année encore les conditions d'une rentrée réussie soient réunies pour les 200.000 petits Parisiens et personnels concernés. En renforçant toujours plus la coopération entre les différents acteurs, Paris s'engage à rester mobilisé pour que l'école s'impose à tous comme le lieu de la réussite, de l'égalité et du vivre-ensemble républicain.

Je vous remercie.